



# SNUipp2A info

<http://2a.snuipp.fr>

**MARS 07**

*Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC, section Corse du Sud*

## Sommaire :

- La carte scolaire 2007
- Rythmes scolaires
- Projet d'EPEP
- Le mouvement
- Promotions 2007

# La casse continue...

Le SNUipp de la Corse du Sud, après avoir refusé de prendre part à l'élaboration de la carte scolaire 2007, a voté contre celle-ci lors du dernier Conseil Départemental de l'Education Nationale qui s'est tenu à Ajaccio le mardi 6 février.

L'ampleur des suppressions de postes (9) dans notre département, qui s'ajoutent à celles des années précédentes, va entraîner de nombreuses fermetures de classes préjudiciables à la réussite de tous nos élèves et participe à une dégradation inquiétante des conditions d'enseignement.

Alors que, comme chaque année, des ouvertures de classes sont nécessaires, le ministère impose de supprimer un nombre plus important encore de postes, pour un nombre d'élèves globalement stable dans notre département.

Ce contexte de remise en cause systématique des pratiques, des programmes, du travail et de la professionnalité des personnels vise à décrédibiliser aux yeux de l'opinion publique l'école et les enseignants.

Le SNUipp se mobilise afin d'obtenir la reconnaissance des besoins de l'école pour amener tous les élèves à la réussite.

ROUTAGE 206—Dispensé de timbrage—AJACCIO Salines 1—

SNUipp 2A  
Immeuble le Beaulieu  
Avenue Kennedy  
20090 AJACCIO  
Tél. 05 95 22 79 03  
Fax 04 95 22 73 88

Directeur de la publication:

Dominique PELLEGRIN

Rédacteur en chef:

Maryse LAFFITE

N° CPPAP 3946 D 73 S

N° ISSN Imprimé par nos soins

# Carte scolaire 2007

Fermetures		Ouvertures	
Ecole Boddiccione mat (ZEP)	1	<b>Tiuccia</b>	1
Sari Solenzara	1	<b>Appietto</b>	1
Ecole annexe	1	<b>Mezzana</b>	1
Lecci	1	<b>San Gavinu di Carbini</b>	2
EMALA	1		
poste G de Mezzavia	1		
poste G Forcioli Conti	1		
poste de psychologue Mezzavia	1		
poste de psychologue de Porto-Vecchio	1		
un poste de stage long	1		
Coordination ZEP Porto-Vecchio	0.5		
plusieurs postes de conseillers pédagogiques (sciences, musique, arts plastique, langue vivante)	3.5		
<b>Total fermetures</b>	<b>14</b>	<b>Total ouvertures</b>	<b>5</b>

## Rythmes scolaires: où en sommes-nous?

Suite à la demande de l'Inspecteur d'Académie, voici la synthèse des réponses des écoles (113 dans le département) fournie par l'administration.

Circonscription AJACCIO 1: 7 réponses sur 40 écoles

Circonscription AJACCIO 2: 16 réponses sur 31 écoles

Circonscription SARTENE: 34 réponses sur 42 écoles

Lors du dernier CDEN, le nouvel Inspecteur d'Académie n'a pas voulu se prononcer sur cette démarche. La semaine restera donc en l'état.

Situation actuelle			Scenarii proposés				
Semaine 5 jours avec samedi matin	Semaine 5 jours avec mercredi matin	Semaine de 4 jours	Maintien de la situation	Semaine de 5 jours avec mercredi matin	Semaine de 4 jours avec récupération de 12 jours	Semaine de 4 jours avec allongement de 30' sans récupération	Semaine de 4 jours avec allongement de 15' et récupération de 6 jours
102	9	2	13	1	10	30	18

## Un départ précipité ...

Le SNUipp a exprimé son grand étonnement à l'annonce du départ précipité durant l'année scolaire de M DIJOUX, Inspecteur d'Académie de la Corse du Sud.

Certes, ce haut fonctionnaire a le droit de participer au mouvement des personnels, mais le degré d'exigence formulé par le ministère auprès de nos collègues nous avait laissé à penser que le service public d'éducation nécessite le plein engagement de tous pour mener à bien les difficiles missions qui lui sont confiées.

Comment interpréter la vacance du poste de Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale à l'heure où les mesures de cartes scolaires ont été étudiées ?

Quid de la grande concertation sur les rythmes scolaires voulue par M L'Inspecteur d'Académie ?

Les missions confiées à M DIJOUX doivent être d'importance pour quitter ainsi son poste sans crier gare !

Pour le SNUipp le ministère montre là un réel désintérêt de la problématique éducative et place tous les personnels, enseignants et administratifs, dans une situation bien inconfortable. Il eut été pourtant aisé de confier à un serviteur de l'Etat de nouvelles missions tout en assurant la simple continuité des services.

*Vision réductrice du métier d'enseignant.*

*Conception simpliste des apprentissages.*

*Le ministre poursuit sa politique*

*de dévalorisation des enseignants*

*et de l'Ecole Publique.*

## Vocabulaire : LE MINISTRE REINVENTE L'EAU CHAUDE !

Après la lecture, la grammaire, le calcul, le Ministre découvre le « vocabulaire » ! Toujours avec la même vision réductrice du métier d'enseignant et la même conception simpliste des apprentissages. Comme M. Jourdain découvrait qu'il faisait de la prose, Monsieur de Robien découvre que le vocabulaire nécessite un travail « spécifique », que son apprentissage doit être « méthodique » et « progressif » !

Le Ministre ignore-t-il que les programmes de 2002 comportent un chapitre intitulé : structurer et augmenter le vocabulaire disponible ?

C'est d'abord de formation et de temps pour mieux organiser les ateliers de travail en groupe, que l'école a besoin pour que les élèves progressent. Ce ne sont pas avec des leçons de mots que l'on permettra à l'école de réduire les inégalités des élèves.

Le Ministre envisage de modifier les programmes de l'école élémentaire et maternelle. Les dernières modifications de programme ont toujours fait l'objet de large consultation avec les formateurs et les professionnels qui les mettent en œuvre.

Le SNUipp demande au Ministre de suspendre les modifications envisagées.

Comment peut-on, à la veille d'échéance électorale, modifier des textes aussi importants pour l'exercice du métier d'enseignant ?

---

## Mesures salariales: calcul menteur!

Contrairement à ce que laisse croire le Ministre, les enseignants ne bénéficieront pas d'un traitement de faveur en matière salariale. La déception sera forte : les 280 000 enseignants des écoles maternelles et élémentaires ne bénéficient d'aucune amélioration salariale ou d'aucune possibilité supplémentaire de promotion.

La seule mesure, une augmentation de 15 € par mois, concerne l'indemnité de direction. Le Ministre cherche sans doute à répondre aux directeurs et directrices d'école qui poursuivent la grève administrative. Il reconnaît ainsi le bien fondé de leurs revendications et de leur action. Les sanctions financières dont ils sont victimes sont d'autant plus injustes. Le SNUipp demande leur abandon immédiat.

Pour autant, il ne répond toujours pas à la demande de temps supplémentaire pour assurer les multiples tâches liées à la direction et au fonctionnement de l'école. Il laisse sans réponse la nécessité de l'aide administrative : les 30 000 EVS recrutés en cours d'année verront leurs contrats s'achever en juin 2007 et aucune décision n'est prévue pour la rentrée 2007.

Les mesures annoncées que le ministère lie aux 5 000 suppressions de postes ne permettent pas de rétablir le pouvoir d'achat des enseignants qui a baissé de 5% depuis 2000 et de débloquent les carrières. Une fois de plus, le Ministre cherche à tromper l'opinion et les enseignants sur ce qu'il fait pour l'école et les enseignants.

## Promotions 2007

*CAPD du vendredi 9 mars 2007*

### **Comment calculer son barème?**

***C'est très simple: il suffit de multiplier sa note par deux et d'y ajouter son ancienneté de service.***

***Ex: un collègue a une note de 15,5 et une ancienneté de service de 10,6 son barème pour les promotions est de  $(15,5*2)+10,6=41,6$***

### **Quand être promu?**

***Pour être promu ... il faut d'abord être promuable, c'est-à-dire avoir la durée requise dans l'échelon précédent pour être susceptible de passer à l'échelon supérieur.***

***Le tableau suivant vous informe du barème du dernier promuable, mais ne tient pas compte des promus par reliquats.***

**Cette année, c'est décidé: je me syndique !**

Quelques bonnes raisons pour se syndiquer au SNUipp FSU... Ne pas rester isolé et se défendre.

Le SNUipp c'est avant tout des personnes qui, parce qu'elles font le même métier et ont les mêmes préoccupations professionnelles, choisissent de se rassembler pour réfléchir à l'évolution de leur métier, faire des propositions et les faire aboutir, et se défendre en cas de besoin. Défendre des valeurs et les personnels. Mais, se syndiquer, c'est aussi défendre des valeurs : la laïcité, la réussite de tous les élèves, la solidarité, l'équité et la transparence dans la gestion des personnels, la démocratie, la justice sociale...

66% de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement.

Certes, mais le SNUipp ne dispose pas d'autres moyens que ceux que lui donnent les syndiqués. C'est donc la seule façon de lui donner les moyens de fonctionner, de vous informer régulièrement, de tenir des permanences, d'envoyer des courriers, de gérer un site internet (national et départemental), etc.

INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ECOLES			
	Promouvables	Promus	Barème du dernier promu	Echelon		Promouvables	Promus	Barème du dernier promu
Choix	1	0		<b>11<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	17	5	76.789
Mi-Choix	5	3	62.069		Choix	7	5	75.069
Ancienneté	5	2	61.986		Ancienneté	0	0	
Choix	7	2	51.906	<b>10<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	20	6	69.853
Mi-Choix	4	2	54.906		Choix	18	12	64.244
Ancienneté	2	1	53.950		Ancienneté	6	6	61.344
Choix	6	1	46.950	<b>9<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	21	6	63.578
Mi-Choix	5	3	47.214		Choix	13	9	58.608
Ancienneté	3	3	46.703		Ancienneté	11	4	52.692
Choix	-	-		<b>8<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	41	12	60.289
Mi-Choix	1	0			Choix	28	20	44
Ancienneté	-	-			Ancienneté	21	5	42.833
Choix	-	-		<b>7<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	33	9	41
Mi-Choix	-	-			Choix	27	19	39
Ancienneté	-	-			Ancienneté	28	13	38
Choix	-	-		<b>6<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	14	4	35
Mi-Choix	-	-			Choix	11	7	34
Ancienneté	-	-			Ancienneté	10	4	28
Choix	-	-		<b>5<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	31	9	29
Mi-Choix	-	-			Choix	-	-	
Ancienneté	-	-			Ancienneté	34	25	19.964
Choix	-	-		<b>4<sup>ème</sup></b>	Grand Choix	-	-	
Mi-Choix	-	-			Choix	-	-	
Ancienneté	-	-			Ancienneté	16	16	26.420

# Mouvement 2007

## Le calendrier

*La saisie des avis et vœux doit être réalisée sur internet dans SIAM via I-Prof : [www.ac-corse.fr](http://www.ac-corse.fr)*

*Il est indispensable de se munir de son identifiant i-prof et de son NUMEN.*

### 1ère phase : AVIS de PARTICIPATION

Concerne uniquement les enseignants nommés à titre définitif. Le serveur est ouvert du mercredi 14 mars au vendredi 23 mars inclus.

**CETTE PREINSCRIPTION EST OBLIGATOIRE POUR LES ENSEIGNANTS A TITRE DEFINITIF !**

### 2ème phase : mouvement principal :

Sont concernés par cette opération les enseignants nommés à titre définitif avec avis de participation, ceux nommés à titre provisoire ou touchés par des mesures de carte scolaire, ceux qui réintègrent après détachement, congé longue durée à condition que l'avis du comité médical soit connu à temps, congé parental, disponibilité à condition que la demande de réintégration parvienne au plus tard le 26 Mars 2007 et enfin ceux qui sont intégrés dans le département par voie de permutation informatisée ou par ineat direct.

Pour établir vos vœux, le serveur sera ouvert du:

**Lundi 02 AVRIL 2007 au Jeudi 19 AVRIL 2007 inclus ( 16H30 )**

### 3ème phase : mouvement complémentaire:

Concerne les enseignants sans affectation à l'issue de la phase précédente.

Saisie des vœux: le serveur sera ouvert

**du mardi 29 mai au lundi 4 juin inclus.**

*Pour faire part de votre cas et être accompagné jusqu'aux CAPD,*

*Pour être renseigné et aidé*

*contactez vos représentants du SNUipp*

*À AJACCIO, au Local du SNUipp au 04 95 22 79 03*

*Dominique PELLEGRIN au 06 20 53 88 62*

*Frédéric BENETTI (Extrême Sud) au 06 84 78 07 40*

*Les dernières infos sur notre site: <http://2a.snuipp.fr>*

